APRÈS ART. 32 N° 89

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2024

PJL DDADUE - (N° 2334)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 89

présenté par

M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° 44 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 32

« deux »,
le mot :
« trois ».
II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :
« vingt-quatre »,
le mot :
« trente-six ».

I. – À l'alinéa 8, substituer au mot :

APRÈS ART. 32 N° 89

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par ce sous-amendement, les député.es membres du groupe parlementaire LFI-Nupes rappellent la nécessité de généraliser la sixième semaine de congés payés pour l'ensemble des salarié·es.

Vingt-deux ans après l'acquisition de la cinquième semaine de congés payés en 1982, la situation de l'emploi est confrontée à un paradoxe : le besoin de travail est très important et pourtant, le marché ne crée pas assez d'emploi.

La relance de l'activité doit passer par le partage du temps de travail. Travailler moins pour travailler toutes et tous.

Les 35 heures ont créé 350 000 emplois. Peu de mesures peuvent en dire autant! Seulement, elles ont été affaiblies par les lois de casse du droit du travail. Résultat, nous travaillons en moyenne 39 heures par semaine en emploi, alors que des millions de chômeur-ses cherchent un poste.

La réduction du temps de travail est non-seulement un outil utile pour enrayer le chômage de masse, mais aussi un combat pour le progrès social. Parce que nous travaillons moins, nous vivons plus longtemps et en meilleure santé. Nous pouvons nous dédier à nos proches, nos projets associatifs, artistiques ou politiques. Nous devons bâtir une société du temps choisi.